

➤ **Pour les personnes morales :**

Statut juridique : _____

Raison sociale : _____

Appellation commerciale (*le cas échéant*) : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mél : _____

Nom du représentant légal : _____

Prénom du représentant légal : _____

Qualité : _____

Adresse du représentant légal : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable professionnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mél : _____

Nom et prénom du responsable du projet (*si différent*) : _____

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

➤ **Pour les personnes physiques :**

Bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur (*JA tel que défini en page 19 de l'Appel à projets*) ? oui non

Si oui, précisez la date de commencement de votre projet d'entreprise ou de recevabilité du projet : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Si oui, précisez la date de conformité de l'installation (CJA) : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Si oui, ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise (PE) du dossier d'installation ? : oui non

Si le projet ne s'inscrit pas dans votre PE, pour les JA installés à partir du 01/01/2015, vous devez vous conformer à l'instruction technique DGPE/SDC/2020-365 du 15/06/2020, et vérifier que les investissements présentés n'entraînent pas une hausse de plus de 50 % par rapport au montant total des investissements prévus et inscrits dans votre dernier PE ayant fait l'objet d'une validation.

➤ **Pour les personnes morales (hors groupement) :**

Nombre d'associés - exploitants : |_|_|

Nombre d'exploitations regroupées : |_|_|

Nom et prénom des associés-exploitants ou dénomination sociale	N° PACAGE (ou SIRET)	Structure avec JA
		<input type="checkbox"/>

a) Localisation du siège de l'exploitation / de la structure

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, veuillez préciser l'adresse du projet : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune : _____

b) Zone du siège de votre exploitation

Zone soumises à contraintes naturelles : oui non autre, précisez : _____

Zone vulnérable : oui non

c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre du code de l'environnement (art. L214-1 à L214-6 et L512-1 à L513-3)

Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer lesquels : _____

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ;

sans objet (RSD) ;

ne relève pas de ces réglementations.

d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires liées à la gestion des effluents

Si aucun bâtiment de votre exploitation n'est situé en zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

RSD de 1,5 mois ¹ ICPE de 4 mois ² Tous les animaux logés sur aire paillée intégrale non

¹ Règlement sanitaire départemental (RSD) : la capacité de stockage obligatoire est d'un mois et demi (1,5 mois)

² Installations classées pour l'environnement (ICPE) : la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

Si votre exploitation dispose d'au moins un bâtiment situé en zone vulnérable :

Vous respectez les exigences du 6ème programme : oui non

Tous les animaux sont logés sur aire paillée intégrale : oui non

Un JA s'est installé depuis moins de 4 ans dans l'exploitation : oui non

CARACTERISTIQUES DU PROJET
VOLET ANIMAL : DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE
y compris les projets du Pacte BBEA de France Relance

Cette partie est à renseigner uniquement si le projet concerne la modernisation des bâtiments d'élevage et les investissements liés à la gestion des effluents y compris les projets du Pacte BBEA de France Relance.

a) Éléments concernant le projet

Au titre de la programmation 2014-2022, avez-vous déjà déposé un dossier du même volet que celui sollicité ? : oui non
(Un PMBE engagé en 2014 est décompté comme un dossier.)

Si oui, avez-vous déposé la demande de solde de votre (vos) précédent(s) dossier(s) auprès de la DDT ? oui non

Type de production et effectifs détaillés des animaux concernés par le projet :

Production concernée par le projet			Effectif total de l'exploitation (en nombre de têtes)		Effectif concerné par le projet (oui / non)	Effectif concerné par le projet sur logement sur aire paillée intégrale après projet (oui / non)
Type de production concernée	Production Principale	Production secondaire	Avant projet	Après Projet		
Vaches laitières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Vaches allaitantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Génisses lait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Génisses viande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Taurillons ou bœufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Veaux de boucherie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Brebis lait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Brebis viande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Chèvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Porcs reproducteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Porcs engraissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Poules pondeuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Volailles de chair	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Palmipèdes à foie gras	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Lapins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		
Autre (précisez) : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _		

Le cas échéant, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ? oui non

Si oui, veuillez joindre une copie de votre acte de propriété relative à l'implantation du ou des ouvrages,

Si non, veuillez joindre une copie de l'acte de propriété et l'autorisation du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant.

Le cas échéant, lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, précisez l'adresse : _____

Département |_|_|_| Code postal |_|_|_|_|_| Commune / lieu-dit : _____

b) Type de travaux / de projet

- équipements intérieurs d'un bâtiment existant : surface équipée _____ m²
- construction d'un bâtiment de stockage / de séchage de fourrage - surface construite _____ m²
- construction neuve et/ou extension d'un bâtiment existant - surface construite et/ou rénovée _____ m
- gestion des effluents - surface de stockage créée _____ m² volume de stockage créé _____ m³
- recours à l'autoconstruction. **Si oui**, quels travaux sont concernés : _____
- investissements de biosécurité ou de bien-être animal éligibles au Pacte BBEA

Le projet est susceptible de répondre aux priorités du Pacte BBEA (tel que défini en page 5 de l'AAP) :

- Type I : oui non

(Les projets de construction de bâtiments neufs soit dédiés à l'agriculture biologique soit ouvrant un accès à des espaces de plein air ou extérieurs permettant aux animaux de prendre de l'exercice et répondant dans les deux cas impérativement aux obligations de biosécurité).

- Type II : oui non

(Les projets comprenant exclusivement des investissements listés dans l'annexe 10 de l'Appel à projets au titre du bien-être animal et/ou de la biosécurité).

- Type III : oui non

(Les projets globaux de modernisation d'élevage présentant une ambition réelle d'amélioration de la biosécurité et du bien-être animal, c'est-à-dire comprenant au moins 50 % d'investissements éligibles listés dans l'annexe 10 de l'Appel à projets au titre du bien-être animal et/ou de la biosécurité (les 50% se rapportant au montant total des dépenses éligibles du projet avant plafonnement éventuel)).

c) Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévue de début de projet : / / (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : / / (jour, mois, année)

d) Description des travaux / des investissements et du projet (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places...)

Équipements intérieurs :

Bâtiment de stockage / de séchage de fourrage :

Construction et / ou extension d'un bâtiment neuf :

Stockage des effluents :

Investissements de biosécurité et bien-être animal éligibles au Pacte BBEA :

e) Gestion des effluents

Votre projet prévoit-il un financement de la gestion des effluents ? oui non

Si non, vous n'avez pas besoin de fournir un diagnostic d'exploitation avant projet.

Si oui :

⇒ si aucun bâtiment n'est en zone vulnérable, vous devez fournir un DEXEL pour la situation avant projet ;

⇒ si au moins un bâtiment est en zone vulnérable, vous devez fournir un Pré-DEXEL ou un DEXEL avant projet.

Après projet, tous les animaux de l'exploitation sont-ils logés en aire paillée intégrale ? oui non

Si oui, vous n'avez pas besoin de fournir un diagnostic d'exploitation après projet.

Si non :

⇒ si aucun bâtiment n'est en zone vulnérable, vous devez fournir un DEXEL pour la situation après projet ;

⇒ si au moins un bâtiment est en zone vulnérable, vous devez fournir un Pré-DEXEL ou un DEXEL pour la situation après projet.

f) Captages dégradés

Le(s) bâtiment(s) objet du projet est-il situé sur une **aire d'alimentation de captage dégradé** ? oui non

g) Diagnostic énergétique

Avez-vous réalisé un diagnostic énergétique (auto diagnostic ou prestataire) ? oui non

Si oui : date de réalisation : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| Nom du prestataire : _____

Mettez-vous en œuvre la totalité, ou une partie des prescriptions du diagnostic énergétique ? la totalité une partie

Si une partie, laquelle :

Pour ce diagnostic, bénéficiez-vous d'une autre aide ? oui non

Si oui : Nom de l'organisme : _____ (EDF, GDF, collectivités territoriales, ADEME...)

Quel est le montant pris en charge ? _____ €

Évaluation des gains de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre générés par les investissements :

Type	Consommation / émission <u>avant projet</u> de l'atelier (si création, valeur moyenne pour les ateliers équivalents)	Consommation / émission de l'atelier <u>après projet</u>	Gain de consommation / émission de l'atelier <u>après projet</u>
ATELIER : _____			
Fuel (GJ)			
Gaz (GJ)			
Gaz GPL (GJ)			
Électricité (GJ)			
Bois (GJ)			
Autres (GJ) : _____			
Pouvoir de réchauffement global (équivalent CO2)			
ATELIER : _____			
Fuel (GJ)			
Gaz (GJ)			
Gaz GPL (GJ)			
Électricité (GJ)			
Bois (GJ)			
Autres (GJ) : _____			
Pouvoir de réchauffement global (équivalent CO2)			

CARACTERISTIQUES DU PROJET VOLET VEGETAL : APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRO-ECOLOGIE

Cette partie est à renseigner uniquement si le projet concerne l'appui au développement de l'agro-écologie.

a) Éléments concernant le projet

Au titre de la programmation 2014-2022, avez-vous déjà déposé un dossier du même volet que celui sollicité ? : oui non
(Un PMBE engagé en 2014 est décompté comme un dossier.)

Si oui, avez-vous déposé la demande de solde de votre (vos) précédent(s) dossier(s) auprès de la DDT ? oui non

Etes-vous adhérent à une organisation de producteur (notamment pour les fruits et légumes) ? oui non

Si oui, précisez le nom et le numéro de l'organisation : _____

Cultures concernées par le projet (hors prairies / pour les CUMA, se baser sur une exploitation témoin) :

Production	Surface après projet
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges, ...)	_____ ha
Horticulture	_____ ha
Maraîchage	_____ ha
Viticulture	_____ ha
Autres, précisez : _____	_____ ha
Autres, précisez : _____	_____ ha

b) Localisation du projet

Le cas échéant, lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Département |__|_| Code postal |__|_|_|_|_| Commune / lieu-dit : _____

S'il s'agit d'une construction d'une aire de lavage ou de remplissage des pulvérisateurs :

⇒ Précisez si vous êtes propriétaire du terrain d'implantation de l'aire : oui non

Si oui, veuillez joindre une copie de votre acte de propriété relative à l'implantation du ou des ouvrages,

Si non, veuillez joindre une copie de l'acte de propriété et l'autorisation du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant.

⇒ Précisez la surface de l'aire de lavage ou de remplissage : _____ m²

c) Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévue de début de projet : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| (jour, mois, année)

d) Description des travaux / des investissements et du projet

Nature et descriptif succinct du projet (intitulé, présentation synthétique de l'opération, objectifs) :

e) Diagnostic

Avez-vous réalisé un diagnostic environnemental ou d'un autre type pour ce projet ? oui non

Si oui, date de réalisation : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_| Nom du prestataire : _____

Mettez-vous en œuvre la totalité, ou une partie des prescriptions du diagnostic environnemental ? la totalité une partie

Si une partie, laquelle : _____

Pour ce diagnostic, bénéficiez-vous d'une aide ? oui non

Si oui : Nom de l'organisme : _____ Quel est le montant pris en charge ? _____ €

Avez-vous informé un des financeurs du PCAE de la réalisation de ce diagnostic ? oui non

f) Captages dégradés et surfaces en herbe

Les investissements projetés seront-ils implantés ou utilisés sur une aire d'alimentation de captage dégradé ? oui non

Dans le cadre d'une demande d'aide pour un matériel de gestion des surfaces en herbe financé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le porteur doit justifier d'une surface d'au moins 3 hectares sur une aire d'alimentation de captage des captages dégradés ou dans les périmètres de protection réglementaires des autres captages avec DUP.

Le cas échéant, renseignez le tableaux ci-dessous :

Localisation de l'aire de captage dégradé / du périmètre de protection réglementaire des autres captages avec DUP	N° d'îlot	Surface concernée (ha)	Dans le cas d'une CUMA, nom de l'adhérent

Dans le cadre d'une demande d'aide pour du matériel financé par l'AESN (n° 40 et 46 de l'Appel à projets) ou par l'AERM (n° 41, 42 et n° 47 (presses, autochargeuses et andaineurs uniquement) de l'Appel à projets), le porteur doit justifier d'une surface de 40 hectares d'herbe ou avoir 30 % de sa SAU en herbe.

Dans le cadre d'une CUMA, veuillez identifier l'adhérent justifiant ce critère : _____

CARACTERISTIQUES DU PROJET

VOLET VEGETAL : INVESTISSEMENT DES FILIERES VEGETALES SPECIALISEES

Cette partie est à renseigner uniquement si le projet concerne le développement des filières végétales spécialisées.

a) Éléments concernant le projet

Au titre de la programmation 2014-2022, avez-vous déjà déposé un dossier du même volet que celui sollicité ? : oui non
(Un PMBE engagé en 2014 est décompté comme un dossier.)

Si oui, avez-vous déposé la demande de solde de votre (vos) précédent(s) dossier(s) ? oui non

Êtes-vous engagé dans une démarche collective ? oui non

Si oui, précisez : La Lorraine notre Signature Bienvenue à la ferme Paysan Bio Lorrain Accueil Paysan Fermiers Lorrains

Etes-vous engagé dans une production sous signe de qualité : oui non

Si oui, précisez : Agriculture Biologique Label Rouge AOC IGP

Cultures concernées par le projet :

Production	Surface avant projet	Surface après projet
Horticulture	_____ ha	_____ ha
Maraîchage	_____ ha	_____ ha
Viticulture	_____ ha	_____ ha
Arboriculture	_____ ha	_____ ha
Autre, précisez : _____	_____ ha	_____ ha

b) Localisation du projet

Le cas échéant, lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Département |__|_| Code postal |__|_|_|_|_|_| Commune / lieu-dit : _____

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ? oui non

Si oui, veuillez joindre une copie de votre acte de propriété relative à l'implantation du ou des ouvrages,

Si non, veuillez joindre une copie de l'acte de propriété et l'autorisation du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant.

c) Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévue de début de projet : |__|_| / |__|_| / |__|_|_|_|_| (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : |__|_| / |__|_| / |__|_|_|_|_| (jour, mois, année)

d) Type de travaux / de projet

construction serre, tunnel, aire à conteneur - surface construite _____ m²

acquisition de matériels de production

autre, précisez : _____

e) Description du projet (type de construction, matériaux utilisés, matériel ...)

CRITERES D'APPRECIATION DU PROJET RELATIFS AUX CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection doivent être renseignés par tous les demandeurs.

Dans le cas d'une CUMA, les critères de sélection doivent être renseignés sur la base d'exploitations témoins. La CUMA vérifie un critère dès lors qu'un de ses adhérents impliqué dans le projet peut le justifier.

Veuillez identifier les adhérents vérifiant les critères dans les champs ci-dessous et reporter son n° à côté du critère correspondant.

Liste des adhérents :

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 2. _____ |
| 3. _____ | 4. _____ |
| 5. _____ | 6. _____ |
| 7. _____ | 8. _____ |

Votre projet prévoit-il la création d'un emploi bénéficiant d'un CDI ou l'arrivée d'un chef d'exploitation en supplément (hors JA) ? oui non

Si oui, moins de 0,5 ETP 0,5 ETP à 0,9 ETP 1 ETP ou plus ⇒ Précisez : CDI Chef d'exploitation
ETP avant projet : _____ ETP après projet : _____

Votre projet prévoit-il la création d'un atelier d'élevage ou de production végétale ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez le nombre d'animaux prévu : _____

oui non ⇒ **Si oui**, précisez le type de production végétale et surface concernées : _____

L'évaluation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) moins vos annuités et vos prélèvements est-elle positive après la réalisation du projet ?

oui non ⇒ Précisez l'évaluation de l'EBE après la réalisation du projet : _____ € (1)
l'évaluation des annuités après la réalisation du projet : _____ € (2)
l'évaluation des prélèvements après la réalisation du projet : _____ € (3)
Calculez (1)-(2)-(3) = _____ €

Êtes-vous adhérent d'un groupement d'exploitants et mettez-vous en œuvre le projet de ce groupement (GIEE) ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez (type et nom) : _____

Votre projet permet-il l'amélioration des conditions de travail ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez : _____

La production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) (tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), hors agriculture biologique), **sous certification de conformité ou s'inscrit dans une démarche qualité ?**

oui non ⇒ **Si oui**, précisez : _____

Indiquez l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et temporaires :

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet (en ha)
Prairies permanentes		
Prairies temporaires		
Total		

Votre exploitation est-elle certifiée agriculture biologique, en conversion vers l'agriculture biologique, appartient au réseau des fermes DEPHY, ou est engagée dans une MAEC ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez : _____

Réalisez-vous en parallèle un plan méthanisation autonomie azote (EMAA) ?

oui non

Votre projet prévoit-il un changement de pratique dans la gestion des effluents ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez : _____

Votre projet intègre-il l'utilisation de bio-matériaux dans la construction ?

oui non ⇒ **Si oui**, précisez : _____

Le siège de votre exploitation ou au moins un îlot se situe-t-il en zone d'action prioritaire – ZAP Enjeu Eau telle que définie dans la mesure 10 du PDRR Lorraine ?

oui non

DEPENSES PREVISIONNELLES

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE					
Équipements intérieurs d'un bâtiment existant					
Animaux concernés	Investissement	Descriptif	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	Auto-construction
	Gros œuvre, maçonnerie, bardage (uniquement à l'intérieur)				Autorisée
	Matériels et équipements fixes				Autorisée
	Plomberie				Autorisée
	Électricité				Interdit
	Salle de traite				Autorisée
	Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels				
	Investissements éligibles au Pacte BBEA de France Relance listés dans l'annexe 10 de l'Appel à projets				<i>En fonction des investissements</i>
MONTANT TOTAL :					

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Stockage de fourrage ou d'aliment / séchage de fourrage

Investissements	Descriptif	Animaux concernés	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	Auto-construction
Terrassements, fondations, gros œuvre, maçonnerie, bardage, aménagements extérieurs (hors voirie)					Autorisée
Matériels et équipements fixes					Autorisée
Isolation					Autorisée
Électricité / plomberie					Interdit
Couverture et charpente					Interdit
Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels					<i>En fonction des investissements</i>
MONTANT TOTAL :					

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Bâtiments d'élevage

Animaux concernés	Investissement	Descriptif	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	Auto-construction
	Réseaux divers (hors rénovation), terrassements, fondations, gros œuvre, maçonnerie, bardage, aménagements extérieurs (hors voirie)				Autorisée
	Couverture et charpente				Interdit
	Salle de traite				Autorisée
	Matériels et équipements fixes				Autorisée
	Plomberie				Autorisée
	Électricité				Interdit
	Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels				
	Investissements éligibles au Pacte BBEA de France Relance listés dans l'annexe 10 de l'AAP				<i>En fonction des investissements</i>
MONTANT TOTAL :					

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Gestion des effluents

Investissement	Descriptif	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	Auto-construction
Fumière : Réseaux divers, terrassements, fondations, gros œuvre, maçonnerie, bardage, couverture et charpente				Interdite
Fosse : Réseaux divers, terrassements, fondations, gros œuvre, maçonnerie, bardage, géomembrane, poche, clôture et couverture				Interdite
Matériels et équipements fixes				Interdite
Électricité				Interdite
Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels				
MONTANT TOTAL :				

DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Amélioration des performances énergétiques des filières d'élevage

Libellé du matériel	Nombre de matériels	Fournisseur à l'origine du devis	Plafond par matériel	Montant total (HT)
Diagnostic énergétique				
Récupérateur de chaleur sur tank à lait pour la production d'eau chaude sanitaire				
Pré refroidisseur de lait				
Pompe à vide de la machine à traire et ses équipements liés à l'économie d'énergie				
Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) liée à l'exploitation				
Échangeurs thermiques du type « air-sol » (« puits canadiens »)				
Équipements liés à un local de production et d'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange des fourrages : gaine de récupération d'air chaud, panneaux isolants, ventilateurs, cellules et caillebotis, griffe, pont roulant				
Salle de traite, laiteries et autres locaux à usage agricole : matériaux, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux, des équipements et des réseaux (hors panneaux bétons et murs monolithes)				
Chaudière à biomasse (hors serre) y compris le silo d'alimentation de la chaudière et les systèmes d'alimentation spécifiques pour la chaudière, et les installations/matériaux pour le transport de la chaleur en aval de la chaudière à biomasse				
Pompes à chaleur (hors serre), y compris les pompes à chaleur dédiées à la production d'eau chaude (correspondant aux chauffe-eaux thermodynamiques)				
Niche à porcelets en maternité				
Chauffage localisé par plaques pour porcelets en maternité				
Radiants à allumage automatique				
Locaux à usage agricole hors salle de traite : matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux, des équipements et des réseaux (hors panneaux bétons et murs monolithes)				
Montant Total :				

DEVELOPPEMENT DES FILIERES VEGETALES SPECIALISEES				
Construction (serres, tunnels, aire de stockage à conteneur)				
Investissements	Descriptif	Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	Auto-construction
Serres et / ou tunnel				Interdit
Aménagement et équipement aire à conteneurs				Interdit
Terrassement et fondations				Autorisé
Matériels et équipements fixes				Interdit
Electricité				Interdit
Investissements liées à des économies d'énergie : chauffage localisé basse température, gestion climatique des serres				Interdit
Matériels spécifiques à la filière concernée (matériels de culture, de récolte, taille...)				
Libellé du matériel		Fournisseur à l'origine du devis	Montant total (HT)	
MONTANT TOTAL :				

Agrément coopératif ou autre preuve de l'existence légale de la CUMA (K-bis par exemple)	CUMA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la CUMA	CUMA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation ou autre preuve mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations au Haut Conseil de la coopération	CUMA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'adhésion à un GIEE sur lequel figure également l'objet du GIEE	Si vous êtes adhérent à un GIEE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces relatives à l'exploitation				
Justificatif de production sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)	Si vous produisez sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la certification annuelle bio de votre exploitation ou en cours de conversion	Si votre exploitation est certifiée AB ou en cours de conversion		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration ICPE ou arrêté préfectoral d'enregistrement / autorisation ICPE <i>ou</i> Tout document permettant de justifier des démarches entreprises pour anticiper les modalités de déclaration, de demande d'enregistrement ou d'autorisation ICPE	Pour les projets « investissements en élevage » portés par des exploitations relevant de l'ICPE	Le cas échéant, la transmission au guichet unique de la copie de la déclaration ICPE ou de l'arrêté préfectoral d'enregistrement / autorisation ICPE sera faite au plus tard pour la demande de solde.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de viabilité économique de l'exploitation (page 24 du présent formulaire)	Tous		<input type="checkbox"/>	
Copie de la fiche bilan de visite charte des bonnes pratiques datée de moins de trois ans si exploitation déjà chartée	Pour les projets « investissements en élevage » - élevage bovin	Si la pièce n'est pas fournie au moment du dépôt de la demande d'aide, à fournir au plus tard pour la demande de solde.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au titre du bien-être animal, attestation de contrôle de la DDecPP valide de moins d'un an (rapport d'inspection RESYTAL) <i>ou</i> Résultat d'un diagnostic professionnel reconnu par la DGAL datant de moins d'un an (cf. AAP annexe 8) <i>ou</i> Autodiagnostic reconnu par la DGAL (cf. AAP annexe 8)	Pour les projets du Pacte BBEA	A fournir au plus tard le 30 septembre 2021 sauf si le projet concerne la création ou la reprise d'activité d'élevage ou la filière apicole. A défaut, le dossier sera considéré comme incomplet et la demande considérée comme irrecevable. L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de la pièce au service instructeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diagnostic biosécurité	Pour les projets du Pacte BBEA	Document non obligatoire qui pourrait être utilisé pour la priorisation des financements Etat (cf. AAP).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces relatives au projet				
Accord bancaire	Si vous avez recours à l'emprunt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire <i>ou</i> Récépissé de dépôt de demande de permis de construire <i>ou</i> Déclaration de travaux	Pour tous les projets de construction, quel que soit le volet	<u>Le cas échéant</u> , en cas de transmission d'un récépissé de dépôt de demande de permis de construire, l'arrêté de permis de construire devra être transmis au service instructeur au plus tard le 30 septembre 2021. A défaut, le dossier sera considéré comme incomplet et la demande considérée comme irrecevable. L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de l'arrêté au service instructeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (y compris les devis liés aux frais généraux)	Tous	Pour le volet Végétal et les équipements d'aménagement des bâtiments du volet Animal, fournir impérativement 2 devis de fournisseurs et de marque différents par matériel / par investissement	<input type="checkbox"/>	

Plan de situation et plan de masse des travaux	Pour tous les projets de construction, quel que soit le volet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Pour les projets « investissements en élevage »		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « investissements en élevage – équipements »		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de construction, copie de l'acte de propriété (le vôtre ou celui du propriétaire si vous n'êtes pas propriétaire du terrain)	Pour tous les projets de construction, quel que soit le volet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de construction, autorisation du propriétaire si vous n'êtes pas propriétaire du terrain	Pour tous les projets de construction, quel que soit le volet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections (avant projet) de moins de 18 mois si demande de financement d'un projet gestion des effluents	Pour les projets « gestion des effluents »	En zone vulnérable : Pré-DEXEL ou DEXEL Hors zone vulnérable : DEXEL Agronomique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections (après projet) de moins de 18 mois	Pour tout projet : bâtiment, équipement, stockage de fourrage	En zone vulnérable : Pré-DEXEL ou DEXEL Hors zone vulnérable : DEXEL Agronomique Si tous les animaux de l'exploitation sont sur aire paillée intégrale, vous n'avez pas besoin de fournir un diagnostic d'exploitation après projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiche de préconisation construction bois	Pour les projets « investissements en élevage » mobilisant la majoration « bois »		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de l'évaluation de l'économie d'énergie pour les bâtiments neufs	Pour les projets « investissements en élevage » s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de d'installation d'un <u>récupérateur de chaleur</u> sur tank à lait pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS), si le bénéficiaire n'est pas propriétaire du tank à lait : autorisation d'intervention sur le tank	Pour les projets « investissements en élevage » s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de réalisation du diagnostic global énergie-GES en agriculture, et copie du rapport ou de la conclusion du diagnostic énergétique	Pour les projets « investissements en élevage » s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres				
Attestation d'engagement de maintien des surfaces en herbe (page 25 du présent formulaire)	Pour les projets d'achat de matériel de « gestion des surfaces en herbe » et les projets de « gestion des effluents » sollicitant un financement AERM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables (page 26 du présent formulaire)	Pour les projets « investissements en élevage » et pour les projets du Pacte BBEA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je soussigné (nom et prénom du représentant légal) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;
- avoir pris connaissance que certains investissements ne peuvent pas faire l'objet d'auto-construction.

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- Modernisation des bâtiments d'élevage, y compris Pacte Biosécurité – Bien-être animal
- Développement et consolidation des productions végétales spécialisées
- Appui au développement de l'agro-écologie

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des informations présentées dans l'appel à projets 2021 notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon (notre) projet et de communication des pièces au guichet unique-service instructeur, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points ;
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les 12 mois qui précèdent la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement ;
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet durant les 5 dernières années, à l'exception des prêts à l'installation ;
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma (notre) demande sur le même projet et les mêmes investissements ;
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural ;
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide complète sera sélectionnée lors de la réunion technique de sélection PCAE Lorraine et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité ou de l'insuffisance de crédits affectés à cette mesure ;
- avoir pris connaissance que dans le cadre d'un financement par l'Etat, si aucun engagement juridique n'est pris dans les 8 mois qui suivent la date d'accusé de réception de la demande, celle-ci est rejetée implicitement ;
- que les informations ou données portées dans ma demande ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- que l'entreprise / l'exploitation ne fait pas l'objet, à la date de signature de la présente demande d'aide, d'une procédure de récupération d'une aide déclarée illégale ou incompatible par la Commission européenne (principe Deggendorf).

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- informer le guichet unique – service instructeur de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural ou l'activité du groupement et tout particulièrement le ou les activités ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de paiement final de l'aide ;
- ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement final de l'aide FEADER ;
- maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage conforme à la demande, les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement final de l'aide FEADER. Le remplacement d'investissements devenus obsolètes ou endommagés au cours de la période d'engagement est possible, à condition que les nouveaux investissements soient acquis à un prix supérieur au prix de revente de l'ancien matériel et que les nouveaux investissements soient conservés jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. Toutefois, aucune aide ne pourra être accordée pour financer ces nouveaux investissements ;
- me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes ;
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- apposer sur mon (notre) bâtiment :
 - Pour tous les projets :
 - sur l'ensemble des supports, documents, panneaux, outils de communication, le bénéficiaire a l'obligation d'apposer l'emblème de l'Union Européenne (drapeau européen), assorti de la référence à l'Union Européenne (en toutes lettres) et de la mention « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales ».
 - si le bénéficiaire dispose d'un site Internet à usage professionnel, celui-ci devra comporter – à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER - une description du projet (ses objectifs, résultats) et mettre en avant le soutien financier de l'Union Européenne.
 - Pour les projets pour lesquels l'aide totale publique est comprise entre 50 000 et 500 000 €, le bénéficiaire doit diffuser, à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER, dans un lieu visible du public (par exemple : entrée du bâtiment) une affiche présentant des informations sur le projet (format minimal A3) et sur l'aide européenne.

- Pour les projets pour lesquels l'aide totale publique dépasse les 500 000 € :
 - à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER : le bénéficiaire doit apposer, dans un lieu accessible au public, un panneau d'affichage temporaire de dimensions importantes informant du soutien de l'Union Européenne (pendant les travaux / mise en œuvre de l'opération).
 - au plus tard trois mois après l'achèvement des travaux : le bénéficiaire doit apposer une plaque ou un panneau définitif, indiquant le nom et l'objectif principal de l'opération. Les éléments et mentions obligatoires occupent au moins 25 % de la surface de la plaque.
- *Plus d'informations en suivant ce lien : <http://europe-en-lorraine.eu/wp-content/uploads/2017/03/fiche-feader-2.pdf>*

- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années ;
- fournir, le cas échéant, l'attestation et la conclusion ou le rapport du diagnostic énergétique au guichet unique ;
- faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité liés au volet énergie.

Engagements spécifiques relatifs aux majorations d'aides définies dans l'appel à projets :

- dans le cas où je suis (nous sommes) bénéficiaire(s) d'une majoration « création d'emploi », je m'engage (nous nous engageons) à créer un emploi sous contrat à durée indéterminée ou à intégrer un chef d'exploitation supplémentaire au plus tard pour la demande de solde de l'aide et à maintenir cet emploi dans les mêmes conditions durant les 5 années qui suivent le paiement final de l'aide. La quotité de travail de cet emploi est celle déclarée en page 11 du présent formulaire.
- dans le cas où je suis (nous sommes) bénéficiaire(s) d'une majoration « création d'atelier », je m'engage (nous nous engageons) à créer un atelier ayant un potentiel de génération de produit brut standard d'au moins 15 000 €. La mise en place de cet atelier (nombre de places d'élevage ou mise en culture) susceptible de générer ce produit brut sera vérifiée lors de la demande de solde et devra être maintenu jusqu'à la fin des 5 années qui suivent la date de paiement final de l'aide.

Engagement spécifique relatif à l'acquisition d'un matériel spécifique de gestion des surfaces en herbe ou de gestion des effluents :

Dans le cas où je demande (nous demandons) un financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'acquisition d'un matériel spécifique de gestion des surfaces en herbe ou de gestion des effluents au titre du Plan de compétitivité et adaptation des exploitations :

- si j'ai (nous avons) renseigné la déclaration PAC 2020 : je m'engage (nous nous engageons) à maintenir (ou augmenter) mes (nos) surfaces en herbe sur l'ensemble de l'exploitation (déterminée à partir de la déclaration PAC 2020 instruite) dans les 5 campagnes PAC de 2021 à 2025 compris.
- si je n'ai pas (nous n'avons pas) renseigné la déclaration PAC 2020 (JA) : je m'engage (nous nous engageons) à maintenir (ou à augmenter) la surface en herbe sur mon exploitation (déterminée à partir de mon plan d'entreprise) dans les déclarations PAC de 2021 à 2025 compris.

Dans le cadre d'une CUMA, c'est à l'adhérent (aux adhérents) s'engageant à maintenir ou augmenter sa surface en herbe sur l'ensemble de son exploitation (leurs exploitations) à renseigner l'attestation d'engagement (en page 25 du présent formulaire).

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que :

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, je devrai (nous devrons) rembourser les sommes perçues, majorées d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;
- conformément au règlement communautaire n° 1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom (ou raison sociale), ma (notre) commune et les montants aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture pendant deux ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant ;
- l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon (notre) dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de service et de paiement (ASP), le Ministère en charge de l'agriculture et le Conseil régional. Conformément à la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant. Si je souhaite (nous souhaitons) exercer ce droit et obtenir des informations me (nous) concernant, je peux (nous pouvons) m'adresser à la DDT de mon (notre) département.
- dans le cadre du Pacte BBEA, en cas de manquement grave en matière d'hygiène, de pharmacie vétérinaire et de bien-être ou de traçabilité des animaux de la ou des filières(s) en lien direct avec le projet, jusqu'au paiement final de l'aide et sur information du service compétent, le guichet unique service instructeur (GUSI) et/ou l'AG peuvent décider du non-paiement de l'aide et/ou du reversement des aides.

Fait à _____, le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature, nom, prénom et qualité des signataires :

(du gérant en cas de forme sociétaire hors GAEC,

de tous les associés en cas de GAEC,

le cas échéant, des adhérents des CUMA s'étant engagés à maintenir ou augmenter leurs surfaces en herbe)

ATTESTATION DE VIABILITE DE L'EXPLOITATION

Respect de la condition de non détérioration des fonds propres

- **Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel simplifié**

- Capital social inscrit au bilan (case CA de la liasse fiscale) : _____
- Total des fonds propres (case CG de la liasse fiscale) : _____
- $CG > (CA/2)$: oui : non : (si « non », exploitation inéligible)

- **Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel normal**

- Capital social inscrit au bilan (case DA de la liasse fiscale) : _____
- Total des fonds propres (case DL de la liasse fiscale) : _____
- $DL > (CDA/2)$: oui : non : (si « non », exploitation inéligible)

Respect de la condition d'endettement soutenable

Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel simplifié			
N - 2		N - 1	
1. Charge d'intérêt (case FG – case DK)		5. Charge d'intérêt (case FG – case DK)	
2. EBE		6. EBE	
Résultat A (1<2)	oui / non	Résultat C (5<6)	oui / non
3. Endettement (case CS)		7. Endettement (case CS)	
4. Capitaux propres (case CG)		8. Capitaux propres (case CG)	
Résultat B (3/4)		Résultat D (7/8)	
Résultat A « non » ET résultat B > 7,5 oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
Résultat C « non » ET résultat D > 7,5 oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
<i>En cas de double « oui », l'exploitation est réputée être en difficultés et devient de fait inéligible.</i>			

Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel normal			
N - 2		N - 1	
1. Charge d'intérêt (case 6V)		5. Charge d'intérêt (case 6V)	
2. EBE		6. EBE	
Résultat A (1<2)	oui / non	Résultat C (5<6)	oui / non
3. Endettement (case DP)		7. Endettement (case DP)	
4. Capitaux propres (case DL)		8. Capitaux propres (case DL)	
Résultat B (3/4)		Résultat D (7/8)	
Résultat A « non » ET résultat B > 7,5 oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
Résultat C « non » ET résultat D > 7,5 oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
<i>En cas de double « oui », l'exploitation est réputée être en difficultés et devient de fait inéligible.</i>			

Toutes exploitations agricoles

J'atteste sur l'honneur que mon exploitation ne fait l'objet d'aucune procédure d'insolvabilité tant personnelle (surendettement) que collective (redressement, sauvegarde, liquidation) à date de dépôt de la demande d'aide.

Si vous êtes dans l'incapacité de renseigner les données de cette attestation à cause de la nature de votre exploitation (exploitation au forfait, JA, lycée agricole, ...), veuillez-en préciser la cause : _____

Fait à _____, le |__|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires
(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC)

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE MAINTIEN DES SURFACES EN HERBE

à remplir si vous sollicitez un financement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour du matériel de gestion des surfaces en herbe et / ou de gestion des effluents

Je soussigné, _____
(le cas échéant, agissant en qualité de représentant légal de _____)

m'engage à maintenir ou augmenter les surfaces en herbe présentes sur l'ensemble de mon exploitation pendant 5 campagnes PAC successives. Je suis informé que cet engagement conditionne l'attribution des subventions de la part de l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

La déclaration PAC 2020 fixe la surface à maintenir ou à augmenter durant les 5 déclarations PAC suivantes, soit de 2021 à 2025 inclus.

Si je n'ai pas renseigné de déclaration PAC en 2020, les surfaces à maintenir seront définies par mon plan d'entreprise / par les surfaces déclarées à la PAC 2020 de l'exploitation reprise / par les surfaces déclarées à la PAC 2020 des structures fusionnées.

Les parcelles prises en compte dans le calcul des surfaces à maintenir sont celles répondant aux codes PAC des tableaux ci-dessous.

1. 9 – SURFACES HERBACÉES TEMPORAIRES (DE 5 ANS OU MOINS)	
Libellé de la culture	Code de la culture
Bourrache de 5 ans ou moins	BRH
Brôme de 5 ans ou moins	BRO
Cresson alénois de 5 ans ou moins	CRA
Dactyle de 5 ans ou moins	DTY
Fétuque de 5 ans ou moins	FET
Fléole de 5 ans ou moins	FLO
Pâturin commun de 5 ans ou moins	PAT
Phacélie de 5 ans ou moins	PCL
Ray-grass de 5 ans ou moins	RGA
X-Festulolium de 5 ans ou moins	XFE
Autre graminée fourragère pure de 5 ans ou moins	GFP
Mélange de légumineuses prépondérantes et de graminées fourragères de 5 ans ou moins	MLG
Autre prairie temporaire de 5 ans ou moins	PTR

1.10 – PRAIRIES OU PATURAGES PERMANENTS	
Libellé de la culture	Code de la culture
Prairie en rotation longue (6 ans ou plus)	PRL
Prairie permanente - herbe (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes)	PPH
Surface pastorale - herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses présentes	SPHL
Bois pâturé (prairie herbacée sous couvert d'arbres)	BOP
Roselière	ROS

1. 3 – PROTÉGÉAGINEUX	
Libellé de la culture	Code de la culture
Luzerne déshydratée	LUD
Trèfle déshydraté	TRD

1. 7 – LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES	
Libellé de la culture	Code de la culture
Luzerne	LUZ
Trèfle	TRE

Remarque : si plusieurs adhérents d'une CUMA s'engagent à maintenir ou augmenter leurs surfaces en herbe, une attestation par adhérent doit être renseignée.

Fait à _____, le | | | | | | | | | |

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires
(du gérant en cas de forme sociétaire, de l'adhérent attestant s'engager pour une CUMA,
de tous les associés pour les GAEC)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR PORTANT SUR LES RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES, ADMINISTRATIVES, SOCIALES, FISCALES ET COMPTABLES

à remplir si vous sollicitez un financement développement et de modernisation des bâtiments d'élevage, y compris les projets du Pacte Biosécurité – Bien-être animal (BBEA) de France Relance

Nom - Prénom / Dénomination sociale du demandeur : _____

Nom - Prénom du représentant légal : _____

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° fiscal : _____

(Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 13 chiffres suivis d'une lettre.)

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise / la structure que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation sur l'honneur ;
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées ;
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur ;
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions suivantes (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
 - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges ;
 - Mise en œuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS).

Fait à _____, le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires
(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC)

INDICATEURS DE SUIVI NATIONAUX ET COMMUNAUTAIRES

Pour les CUMA, remplir les indicateurs sur la base d'une exploitation témoin identifiée ci-après : _____

Signes de qualité

Votre exploitation produit sous signe de qualité : oui : non :

Si oui, lequel : AB : AOC : AOP : IGP : Label Rouge : STG :

Typologie du bénéficiaire

Quelle est votre filière principale :

Grandes cultures : Lait : Mixte culture / élevage : Vignes : Horticulture :
Granivores : Bétail de pâturage : Autres cultures pérennes : Autre secteur de production agricole :

Quelle est la surface agricole utile (SAU) de l'exploitation : |_|_|_|_|, |_|_| hectares

Création d'emploi

Votre projet prévoit la création d'emploi(s) : oui : non :

Si oui, votre le projet prévoit la création de |_| ETP homme(s) et de |_| ETP femme(s)

OCM

Votre exploitation intervient en faveur d'une OCM : agricole : forestière : sans objet :

Indicateurs transversaux PCAE

Votre exploitant contient au moins 1 installé depuis moins de 5 ans : oui : non :

Si oui, avec DJA : sans DJA :

Votre exploitation est adhérente à un GIEE : oui : non :

Votre exploitation est reconnue AB ou est en conversion : oui : non :

Si oui, en totalité : partiellement :

Votre projet concerne une démarche de qualité (hors AB et HVE) : oui : non :

Si oui, laquelle : CCP : MV : MV et SIQO : SIQO :

Si vous avez coché MV, précisez :

Fermier / Produit à la ferme / Produit de ferme : Produit de montagne / Montagne : Produit pays (DOM) :

Quelle est votre situation vis-à-vis de la démarche HVE : sans objet : niveau 2 : niveau 3 :

Votre exploitation est engagée dans une MAEC : oui : non :

Si oui, en cours de contractualisation : déjà engagée :

Si oui, code de cette MAEC : _____

Quelle est l'orientation principale de votre exploitation : _____

Si votre projet prévoit la création d'un atelier, orientation principale de cet atelier : _____

Quelle est votre situation vis-à-vis de la réglementation RSD / ICPE :

Autorisation ICPE : Déclaration ICPE : Enregistrement ICP : RSD : Sans objet :

Fait à _____, le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires

(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC)